

Bake Bidea et les Artisans de la Paix

bakebidea@gmail.com

Bayonne, le 5 juillet 2022

Objet : Blocage de l'ensemble du Pays Basque le 23 juillet par la paralysie des voies de communication

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,

Nous vous informons que le samedi 23 juillet, de la Soule à la Côte, les voies de communication seront paralysées ce qui entrainera un blocage de l'ensemble du Pays Basque toute la journée.

Suite au conflit qui a eu lieu sur le Pays Basque pendant des décennies, un processus de paix a été lancé par la société civile et ses élus. Il a permis l'élaboration d'une feuille de route établie lors de la Conférence dite d'Aiete en 2011 sous l'égide des représentant.e.s de la Communauté Internationale, détaillant ainsi les étapes permettant l'avancement de ce processus de paix et la nécessaire implication des Etats français et espagnol.

ETA a procédé, avec l'aide de la société civile, à son désarmement le 8 avril 2017, suivi de sa dissolution le 3 mai 2018.

Or, à ce jour, aucun des deux Etats ne s'est impliqué dans ce processus de paix, a contrario de tous les pays où se met en place un tel processus.

Ce processus passe par la libération de tous les prisonnier.e.s et exilé.e.s avec la mise en place d'une justice transitionnelle, reconnaissant toutes les victimes, créant les mécanismes qui garantiront leurs droits, et restaurant le dialogue entre toutes les parties impliquées et identifiant les sources du conflit.

Il nous paraît inconcevable que ce processus de paix n'aboutisse pas !

Cependant, nous assistons de nouveau à un blocage qui est inacceptable, notamment en France, où la situation de deux prisonniers Jakes Esnal et Jon Parot, âgés de plus de 70 ans dont 32 passés derrière les barreaux reflète l'absence de prise en compte par le Président Macron et ses trois Gouvernements successifs de la question des prisonniers.

Leur libération conditionnelle, plusieurs fois rendue possible par les juges d'application des peines est entravée systématiquement par les magistrats du Parquet National Anti-Terroriste comme cela s'est encore produit le 16 juin dernier pour Jon Parot, alors que le délibéré du Tribunal d'Application des Peines était favorable.

En cadenassant de la sorte une issue possible pour ces prisonniers, on assiste à une dérive mortifère d'un autre temps, faisant resurgir ainsi une peine de mort travestie en emprisonnement jusqu'en fin de vie.

Devant l'urgence de la situation, et à l'issue d'une large réflexion de la société civile, nous, Bake Bidea et les Artisans de la Paix, avons décidé d'une nouvelle action de désobéissance civile.

**Au blocage judiciaire et politique du processus, nous répondons par un blocage géographique !
Nous allons créer de la tension pour attirer l'attention !**

Nous sommes d'autant plus déterminés que nous sommes, collectivement, comptables devant l'Histoire et nos enfants de la responsabilité à poursuivre ce processus de paix.

Nous vous invitons à transmettre l'information de ce blocage du 23 juillet aux habitant.e.s de votre commune le plus largement possible (par tous moyens disponibles : site internet municipal, bulletin municipal, panneaux d'affichage extérieurs et numériques), **et ce afin de dissuader toute circulation par les voies de communication permettant ainsi à chacun d'anticiper et de prendre ses dispositions.**

Voici les 10 points de rendez-vous : Bayonne Mairie 10h ; Bayonne Parking de la Marouette 10h ; Biarritz Gare 10h30 ; Bidart Parking plage Uhabia 10h ; Ciboure fronton 10h30 ; Pausu parking à côté du Xaia 10h ; Ascain Fronton 10h30 ; Espelette marché couvert 10h ; St Jean Pied de Port Jai Alai 10h ; Mauléon Gare 10h.

Vous serait-il possible d'informer également toutes les structures pouvant être impactées lors de cette journée : office de tourisme, hôtels, restaurants, cafés, traiteurs, campings, centres et colonies de vacances, cabinets de soins infirmiers, pharmaciens, pompiers,...

Seuls les véhicules d'urgence (pompiers, SAMU) et situations d'urgence médicale pourront franchir les barrages mis en place.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

*Pour Bake Bidea,
Anaiz Funosas*

*Pour les Artisans de la Paix,
Jean-Daniel Elichiry*